


CAHIER D'ACTEUR



La commune de La Brède est une commune limitrophe de celle de Saucats, située à l'est de celle-ci et sur le même bassin versant, celui du ruisseau du Saucats qui les traverse toutes deux avant de se jeter dans la Garonne.

Contact
Mairie de La Brède
1, Place Saint Jean d'Etampes
BP 30047
33652 LA BREDE CEDEX
Tél : 05 57 97 18 58
contact@labrede-montesquieu.com
www.labrede-montesquieu.fr

LA BREDE, PATRIE DE MONTESQUIEU, TERRE DES GRAVES

A une vingtaine de kilomètres au sud de Bordeaux, La Brède s'étire en bordure de la forêt girondine. Elle est notamment desservie par l'autoroute A 62, élément majeur de sa grande attractivité résidentielle.

Ses paysages s'étendent le long de la vallée du Saucats, un affluent de la Garonne. Ils présentent deux caractères : la campagne ouverte du vignoble des Graves (classé en AOC Graves) et les prémices du massif forestier landais. Frontière entre le monde urbain d'une grande métropole et une zone rurale au fort caractère, La Brède offre à ses habitants une qualité de vie exceptionnelle.

PATRIE DE MONTESQUIEU

La Brède a vu naître en son château, le 18 janvier 1689, ce Baron philosophe universellement connu. « Les Lettres Persanes » et « De l'Esprit des Lois » ont rendu célèbre le nom de La Brède dans le monde entier à travers son illustre enfant.

CHEF-LIEU DE CANTON

La Brède a vu sa population augmenter pour atteindre les 4857 habitants au 1er janvier 2021. Membre de la Communauté de Communes de Montesquieu, qui regroupe les 13 Communes du canton, La Brède en est le Chef-Lieu et constitue un centre urbain actif et dynamique qui offre tous les services et commerces utiles.

GESTION DES EAUX PLUVIALES

QUEL IMPACT DE HORIZEO POUR LE TERRITOIRE

Le Conseil Municipal de La Brède n'est pas opposé par principe aux énergies renouvelables, la preuve en étant qu'une centrale

photovoltaïque est en cours de construction sur les terrains d'une ancienne carrière et d'une ancienne décharge de la commune. Il est conscient des enjeux de la transition énergétique et cherche, à son niveau, à y contribuer par la mise en œuvre d'une politique allant dans ce sens (transition de l'éclairage public vers la LED, recharges de véhicules électriques, rénovation énergétique progressive des bâtiments publics, maillage de cheminements doux...).

Le projet HORIZEO, de par sa taille et son concept de briques technologiques, prend une tout autre dimension que les projets généralement à l'étude ou construits sur notre territoire et, de ce fait, justifie le débat public en cours et l'intérêt que la Commune de La Brède doit y porter. C'est l'objet de cette contribution au titre des cahiers d'acteurs proposés par la Commission Particulière du Débat Public.

Un risque de modification du régime hydraulique du Saucats.

Si, à première vue, ce projet ne devrait pas directement impacter La Brède, puisque situé à plus de 10 km de son centre-bourg, **une étude plus approfondie du dossier peut toutefois laisser planer des inquiétudes, en particulier en ce qui concerne une modification éventuelle du régime hydraulique du Saucats.**

En effet la commune de La Brède a déjà ressenti les effets néfastes de projets qui n'ont fait l'objet d'aucune étude ou débat mais dont l'impact est bien réel, à savoir l'implantation, en amont du bassin versant, de champs de culture intensive de maïs sur des surfaces considérables prises sur la forêt.

Ces cultures ont fait l'objet de drainages vers des fossés au calibre important qui amassent des quantités considérables d'eau qui se déversent ensuite dans le Saucats, multipliant ainsi les risques d'inondations en aval, sans parler de la pollution invisible de l'eau induite

par ces rejets, qui a réduit de manière importante la biodiversité du ruisseau.

Si l'artificialisation des sols, qui n'est pas si importante le long du Saucats, est souvent considérée comme un facteur majeur des inondations, elle n'est pas le seul et l'exemple des cultures de maïs en est une représentation claire, un champ de maïs n'étant pas une surface artificialisée... En effet, l'ampleur des inondations lors des épisodes pluvieux intenses, dont la fréquence augmente d'année en année, s'est également accrue depuis que la forêt ne joue plus son rôle d'éponge et les arbres leur rôle de réservoir.

Ainsi, ces dernières années, plusieurs inondations d'une ampleur jamais vue aux dires des anciens ont eu lieu et entraîné des dégâts dans de nombreuses habitations de La Brède.



La Communauté de Communes de Montesquieu a dû d'ailleurs engager des études très lourdes pour tenter d'enrayer ces phénomènes avec des projets non moins lourds consistant à créer des bassins de rétention destinés à réduire l'impact des cultures de maïs sur les débits du ruisseau.

Ce constat amène donc à penser que le projet

HORIZEO, implanté à la place de 1000 ha de forêt, même s'il n'artificialisera pas le sol à proprement parler, pourrait avoir un impact significatif sur le régime hydraulique du Saucats, à l'image de ce qu'a produit la culture de maïs.

- Que vont devenir les eaux pluviales se déversant sur les panneaux solaires ?
- La végétation au sol suffira-t-elle à absorber ces quantités d'eau ?
- Les surplus ne vont-ils pas rajouter aux nuisances des champs de maïs ?
- Quel sera l'impact de la centrale photovoltaïque et des briques

technologiques sur la capacité des bassins projetés par la Communauté de Communes ?

Autant de questions qui nécessitent des études approfondies et des solutions de compensation de la disparition des arbres dont le rôle en la matière est primordial et reconnu. En effet, au-delà de l'aspect sylvicole, l'enjeu hydraulique du projet fait partie intégrale de l'impact environnemental et doit faire l'objet d'une attention toute particulière à ce stade du dossier.



CONCLUSION

C'est pourquoi le Conseil Municipal de La Brède, réuni le 13 décembre 2021, demande instamment aux maîtres d'ouvrage de ce projet de réaliser et diffuser des études approfondies des conséquences éventuelles du projet sur le régime hydraulique du bassin versant du Saucats et de lui en communiquer les résultats. Il demande également que soit garantie la neutralité du projet sur les débits du Saucats en cas de pluies intenses par des moyens de

réétention, d'absorption ou autres adaptés à la taille du site et coordonnés avec ceux engagés par la Communauté de Communes de Montesquieu.

Il souhaite savoir quel sera l'impact précis du déboisement de cette zone, sachant que les boisements compensateurs prévus seront réalisés ailleurs et ne compenseront donc pas cet impact sur notre territoire. Il demande enfin que soient rendues publiques les études sur les autres risques liés notamment aux potentielles

pollutions industrielles en cas d'accidents ou d'incidents susceptibles de survenir sur les briques de stockage par batterie, du catalyseur à hydrogène ou du centre de données (nature et dangerosité des émanations pour les populations voisines).